



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE  
**Service d'accréditation suisse SAS**

En vertu de l'ordonnance sur l'accréditation et la désignation du 17 juin 1996 (Etat le 1 décembre 2007) et sur la base de l'avis de la Commission fédérale d'accréditation, le Service d'accréditation suisse (SAS) délivre à

**PanGas AG  
Spezialgase-Füllwerk  
Industriepark 10  
CH-6252 Dagmersellen**

l'accréditation en tant que

**Laboratoire d'étalonnage pour la fraction de quantité de matière dans les mélanges de gaz**

selon la norme ISO/CEI 17025. Les étendues de mesure ainsi que les incertitudes de mesure sont fixées dans le registre officiel SCS des laboratoires d'étalonnage accrédités.



accreditation  
Sigle et numéro d'accréditation : SCS 023

Date de l'accréditation : 16 mai 1989

Date du dernier renouvellement de l'accréditation : 18 février 2010

L'accréditation est valable jusqu'au : 17 février 2015

CH-3003 Berne-Wabern, le 25 février 2010  
Service d'accréditation suisse

Le responsable  
Hanspeter Ischi

Le SAS est signataire des accords multilatéraux de l'EA (European co-operation for Accreditation) pour les domaines d'étalonnage, d'essais, d'inspection et certification de produits, personnel, systèmes de management de la qualité et de l'environnement, de l'IAF (International Accreditation Forum) pour les domaines de certification de produits, systèmes de management de la qualité et de l'environnement et de l'ILAC (International Laboratory Accreditation Cooperation) pour les domaines d'étalonnage et d'essais.